



D.2025.04.02.8.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 2 Avril 2025

8 – COMMUNICATION

**8.2 – Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'association Les Grands Interprètes –
Approbation et autorisation de signer la convention n° 2025-1016.**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha		X (M. Bolzan)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
GRASS Francis		X (M. Jop)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

SMTC

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Monsieur le Président expose que le secteur de la Halle aux Grains et plus largement le secteur Est de Toulouse sont fortement impactés par les travaux de 3^{ème} ligne de métro jusqu'en 2028, et par ceux de la rue de Metz.

Le soutien de Tisséo Collectivités est fondé à participer à inciter les habitants à adopter le réseau Tisséo pour leur mobilité liée aux activités de loisirs sportifs et culturels, y compris pour des déplacements en soirée, et toucher un public qui est peu adepte des transports en commun dans ces déplacements

Ce soutien s'inscrit dans la volonté de Tisséo de renforcer et valoriser l'usage de son réseau pour l'ensemble de la mobilité quotidienne, y compris tout type d'évènement culturel à l'instar des actions de Tisséo pour le Festival Rio Loco ou le Festival de Toulouse.

Et de capter un public peu coutumier de l'usage des transports en commun en capitalisant sur cette période de forte perturbation.

Ainsi, en contrepartie du soutien de Tisséo Collectivités, l'association Les Grands Interprètes s'attachera à valoriser la desserte de la Halle aux Grains et le projet de 3ème ligne de métro.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les termes de cette convention annexée à la présente délibération et d'autoriser le Président à signer cette dernière.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le versement d'une participation financière à l'association Les Grands Interprètes de 6.000,00 € H.T. en 2025, 4.500,00 en 2026, 3.000,00 € H.T. en 2027 et 1.500,00 € H.T. en 2028.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense sera inscrite au chapitre 65 des budgets annuels 2025/2026/2027/2028 de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : APPROUVE les termes de la convention de partenariat n° 2025-1016 avec la Mairie de Toulouse.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer la convention n° 2025-1016 avec l'association Les Grands Interprètes.

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES